

Les rendez-vous du concours à ne pas manquer !

22 DÉCEMBRE 2023
Clôture des inscriptions

25 MARS 2024
Date limite d'envoi des productions

DÉBUT MAI 2024
Jury national du concours

5 JUIN 2024
Cérémonie de remise des prix

DU 1^{ER} AU 5 JUILLET 2024
Séjour à Beg Porz dans le Finistère pour le prix Coup de cœur



DEVIENS REPORTER POUR LE CONCOURS LE PRE VERT

Participe avec ta classe
au concours et deviens
un ambassadeur
des métiers de l'agriculture !



10507A - 10/2023 Pro_CCMISA

www.msa.fr/leprevert

#lePréVert



Le Pré Vert, le concours des élèves en milieu rural.

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉTABLISSEMENT PARTICIPANT

Nom de l'établissement :

Education nationale Enseignement agricole

Adresse postale complète :

Téléphone :

CLASSE PARTICIPANTE / GROUPE

Niveau 1 (6^e ou 5^e) Niveau 2 (4^e ou 3^e)

Nombre d'élèves :

Dénomination exacte de la classe/du groupe :

*Groupes limités à 25 élèves.

LE PRÉ VERT, LE CONCOURS DES ÉLÈVES EN MILIEU RURAL

Qu'est-ce que Le Pré Vert ?

Pour vous et vos élèves, la MSA organise tous les deux ans le concours des élèves en milieu rural qui s'adresse aux établissements d'enseignement général et agricole. Il a pour objectif de sensibiliser et de responsabiliser les élèves sur une question de société en lien avec leur quotidien.

Cette année, nous vous proposons d'accompagner vos élèves dans la découverte de la nature à travers la valorisation des métiers de l'agriculture.

La classe qui remportera le prix Coup de cœur gagnera un séjour au centre nautique AVMA Domaine de Beg Porz dans le Finistère. Huit autres prix seront remis.

Qui peut s'inscrire ?

Le concours s'adresse aux classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} des établissements suivants :

- **Les établissements d'enseignement agricole.**
- **Les établissements d'enseignement général situés dans une commune rurale (moins de 10 000 habitants).**

Les classes sont encadrées par un enseignant qui s'inscrit en tant que référent du groupe.

Pour participer au concours

Pour participer, rien de plus simple : prenez contact avec votre caisse de MSA. Pour retrouver votre caisse locale de MSA, vous pouvez consulter notre annuaire en ligne. www.msa.fr/contact/coordonnees-msa

La caisse locale de MSA vous indiquera, lors de votre prise de contact, les modalités d'organisation et la personne-référente du concours dans ses services.

Vous remplirez ensuite, pour chaque classe qui souhaite participer, un bulletin d'inscription et le retransmèterez à votre caisse locale de MSA.

La date limite d'inscription est le 22 décembre.

Pourquoi participer ?

Pour vos élèves : apprendre autrement !

- **Apprendre à écouter les autres**, à faire des recherches et à réfléchir ensemble sur un projet. Saisissez l'occasion de découvrir les métiers en lien avec la nature et créer des vocations ;
- **Œuvrer pour la nature et l'agriculture, qui représentent des enjeux importants pour le monde de demain ;**
- **Passer une journée mémorable à Paris avec 200 autres élèves venus de toute la France.** Neuf classes lauréates seront présentes à la cérémonie nationale de remise des prix*. La classe lauréate du prix Coup de cœur remportera un séjour**, les 8 autres classes recevront une bourse de 1000 €.

Pour vous et votre établissement : gagner autrement !

- **Coopérer entre pairs :** ce concours est l'occasion d'un échange entre des enseignants de disciplines diverses (français, technologie, histoire/géographie, ...) autour d'un projet collectif
- **Développer des liens :** aider les élèves à passer collectivement de l'idée à la réalisation, stimuler leur imagination et leur créativité, renforcer la cohésion de la classe et son ouverture sur l'environnement.
- **Rayonner et se dépasser :** à travers le travail de vos élèves, faites parler de votre classe et de votre établissement. Au-delà du rayonnement local, la compétition est source de fierté et invite au dépassement de soi.

* Frais d'acheminement pris en charge par la MSA.
** Frais d'acheminement pris en charge par la MSA et séjour offert par Générations Mouvement

Quel travail attendu ?

Étape 1

Les élèves devront identifier un métier de la nature présent sur leur territoire, métiers de l'agriculture, métiers de la mer et de la rivière, métiers de la forêt et du bois, etc.

Étape 2

Une fois leur choix fait, les élèves devront prendre contact avec un professionnel exerçant ce métier et partir à sa rencontre pour l'interviewer sur son activité.

Étape 3

La classe devra ensuite réaliser un dépliant mettant en valeur le métier choisi. Les élèves reprendront les éléments de leur interview avec le professionnel et ils devront sélectionner les informations qu'ils jugeront les plus pertinentes.



La sélection des lauréats

Le jury national, composé de représentants de la MSA et des organisations partenaires, attribuera 9 prix selon 3 critères :

1. L'intérêt des informations recueillies.
2. La qualité de l'argumentaire des jeunes.
3. La qualité du support dans sa forme.

DEVIENS
REPORTER
POUR LE CONCOURS
LE PRÉ VERT

Signature

Date : ____ / ____ / ____

Prénom :

Nom :

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

Email :

Téléphone :

Discipline enseignée :

Prénom :

Nom :

ENSEIGNANT RÉFÉRENT

